

Centre Régional d'Études d'Actions et d'Informations

Ile de France

41 Rue de Bellechasse

75007 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Scellé par CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Le 25/07/2026

SOMMAIRE

Lettre de l'expert-comptable

PREMIERE PARTIE : Etats de synthèse

Bilan	p 1 et 2
Compte de résultat	p 3 et 4

DEUXIEME PARTIE : Annexes comptables

Règles et méthodes comptables	p 5 à 8
Immobilisations	p 9
Amortissements	p 10
Provisions	p 11
Etat des créances et des dettes	p 12
Produits à recevoir	p 13
Charges à payer	p 14
Charges constatées d'avance	p 15
Variation des Fonds Propres	p 16
Variation des Fonds dédiés	p 17
Concours publics et subventions	p 18

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels, du **CREAI IDF** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

. Total du Bilan	1.161.101 euros
. Produits d'exploitation	1.294.416 euros
. Déficit de l'exercice	21.251,75 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les Comptes Annuels ci-joint comportent **18** pages.

Fait à Paris, le 13 avril 2026



CTB Conseil
Représenté par
Thierry BAUCHER
Expert-comptable

PREMIERE PARTIE

Bilan et Compte de Résultat

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 860	5 860		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	33 728	26 476	7 253	7 292
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	1 459		1 459	1 459
	Total II	41 047	32 336	8 711	8 751
	Stocks et en-cours				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	195 617		195 617	280 237
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	8 764		8 764	4 240
	Charges constatées d'avance	11 317		11 317	21 769
	Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL (I à VI)	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	936 691		936 691	1 472 214
	Total III	1 152 390		1 152 390	1 778 460
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	1 193 437	32 336	1 161 101	1 787 210

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	46 320	46 320
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	60 150	20 000
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres fonds propres	Autres		
	Report à nouveau	289 965	284 331
	Excédent ou déficit de l'exercice	(21 252)	45 784
	Situation nette (sous-total)	375 183	396 435
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	375 183	396 435
	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
Fonds reportés et dédiés	Droits du concédant		
	Total II		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	547 943	1 090 161
Provisions	Total III	547 943	1 090 161
	Provisions pour risques		
Provisions	Provisions pour charges	43 307	37 517
	Total IV	43 307	37 517
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	6 771	22 943
	Emprunts et dettes financières divers	3 571	12 143
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 307	121 182
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	101 049	93 372
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
DETTES	Autres dettes	970	1 445
	Produits constatés d'avance		12 013
	Total V	194 668	263 098
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (VI)		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	1 161 101	1 787 210

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	3 870	4 599
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	357 620	517 829
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	269 619	1 744 030
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	99 800	18 249
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		14 460
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés	556 218	170 000
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	7 289	923
	Total des produits d'exploitation	1 294 416	2 470 089
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	744 720	778 031
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	20 603	46 868
	Salaires	375 693	366 833
	Cotisations sociales	152 325	146 501
	Dotation aux amortissements et dépréciations	4 114	5 239
	Dotation aux provisions	5 790	4 055
	Reports en fonds dédiés	14 000	1 090 161
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	11	1
	Total des charges d'exploitation	1 317 257	2 437 689
RESULTAT D'EXPLOITATION		(22 841)	32 400

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(22 841)	32 400
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	1 698	2 203
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		1 698	2 203
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	108	236
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		108	236
RESULTAT FINANCIER		1 589	1 967
RESULTAT COURANT avant impôts		(21 252)	34 367
	Produits exceptionnels		11 432
	Charges exceptionnelles		15
RESULTAT EXCEPTIONNEL			11 417
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 296 113	2 483 724
TOTAL DES CHARGES		1 317 365	2 437 940
EXCEDENT ou DEFICIT		(21 252)	45 784
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		2 483	3 564
TOTAL		2 483	3 564
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		2 483	3 564
TOTAL		2 483	3 564

DEUXIEME PARTIE

Annexe

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

1.Présentation de l'association

Le CREAI Ile-de-France a été créé le 22 février 2018 aux fins de reprendre la suite de l'activité par un apport partiel d'activité en date du 31 mai 2018.

A l'interface des opérateurs publics ou associatifs de l'action sociale et médico-sociale et des pouvoirs publics, organisme de concertation, d'étude, de conseils et de formation, le CREAI Ile-de-France :

- ⟨ analyse les besoins du secteur social et médico-social
- ⟨ participe ou aide à l'évaluation des réponses qui sont apportées
- ⟨ examine les textes législatifs et réglementaires qui déterminent le cadre des actions menées
- ⟨ expertise et accompagne les projets
- ⟨ forme et informe les acteurs du secteur.

Les missions et les domaines d'intervention du CREAI IDF sont définis dans l'instruction ministérielle du 24 avril 2015 ainsi que dans l'article L. 312-4 du code de l'action sociale et des familles modifié par la loi du 28 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement, stipule que : "Les centres régionaux d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité et les centres locaux d'information et de coordination mentionnés au 11° du I de l'article L. 312-1 contribuent, en réponse à la demande des autorités compétentes pour l'élaboration des schémas d'organisation sociale et médico-sociale et des schémas régionaux de santé, à l'analyse des besoins et de l'offre mentionnés aux 1° et 2° du présent article, ainsi qu'à toute action liée à la mise en œuvre de ces schémas. "

L'offre de service des CREAI intéresse ainsi à la fois les décideurs publics dans le champ des personnes handicapées et ceux en situation de vulnérabilité et d'exclusion, les gestionnaires de structures sociales et médico-sociales publics ou associatifs, les usagers ainsi que les collectivités territoriales.

Le CREAI IDF est un outil technique au service des responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes en situation de vulnérabilité à l'échelon régional.

Le CREAI IDF porte le centre IntimAgir un centre ressource dédié à la vie affective, sexuelle, intime, au soutien à la parentalité et la lutte contre les violences faites aux femmes. C'est un centre avec et pour les personnes en situation de handicap qui s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux proches/familles, aux professionnels du droit spécialisé et du droit commun.

Le CREAI IDF est membre du réseau des CREAI : l'ANCREAI ; l'ANCREAI permet aux CREAI de construire des modalités et une offre de service adaptées et cohérentes répondant à des enjeux nationaux articulés avec les enjeux régionaux.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Le CREAM IDF élabore des travaux d'études, de recherche, de formation et d'accompagnement. Il bénéficie d'une subvention de la DGCS/CNSA allouée annuellement à des études pour l'ARS et à la DRJSCS ainsi qu'à son fonctionnement (participation aux instances régionales, groupes de travail ...

L'équipe du CREAM IDF est constituée de six salariés et est renforcée avec des prestataires externes en fonction des projets. Le CREAM bénéficie d'un réseau d'experts important lui permettant de répondre à des missions complexes.

Depuis avril 2023 un nouvel espace bureau vient compléter les bureaux du siège (41 rue de Bellechasse 75007 Paris) ; cet espace est situé au 1 rue Philidor dans le 20ème arrondissement de Paris.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC n°2020-06, et aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 et n°2023-03, relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- principe de prudence,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences liées à la 1ère application du règlement ANC 2022-06

La méthode des coûts historiques est retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité.

3. Changement de méthode

A compter des comptes ouverts le 1er janvier 2025, le CREAM applique les dispositions du règlement ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 et conduit à un changement de méthode comptable.

Les principaux changements concernent la suppression des comptes de transfert de charges, le reclassement en produit d'exploitation des quote-part de subventions antérieurement en produits exceptionnels et la restriction du résultat exceptionnel aux événements majeurs et inhabituels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 161 101** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 296 113** euros et un total **charges** de **1 317 365** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-21 252** euros. L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025** soit une durée de **12** mois.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

4. Faits caractéristiques de l'exercice 2025

Courant novembre 2024, une convention pluriannuelle au titre du fonds d'intervention régional et un avenant ont été signés avec l'ARS pour accorder au CREAI la gestion intégrale de la démarche de la transformation de l'offre. La subvention s'élève au total à 1.205.600 euros, dont 1.090.161 reportés en fonds dédiés pour 2025. En 2025, le fonds dédiés a été consommés à hauteur de 556.218 euros, soit un fonds dédiés reportés sur 2026 de 533.943 euros.

En 2025, la DGCS a accordé un financement de 14.000 euros entièrement reporté sur 2026 en fonds dédiés.

5. Evènements significatifs postérieurs à la clôture

En 2026, le CREAI IDF a poursuivi son activité avec notamment le portage du centre ressource Intimagir et le pilotage de la transformation de l'offre. Il n'y a pas d'évènement significatif postérieur à la clôture.

6. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

Logiciels :	1 à 3 ans
Installations générales :	5 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobilier :	5 ans

7. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de dépréciations pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

8. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

9. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance concernent des éléments d'exploitation.

10. Rémunération des dirigeants et cadres salariés

Les membres du Conseil d'Administration dirigeants au sens de l'instruction 4H-5-06 du 18 décembre 2006 exercent bénévolement leur mandat. Aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur est versée. Les cadres salariés et le directeur sont rémunérés sur la base de la convention collective nationale « Handicapés : établissements et services ; médecins spécialisés » du 15 mars 1966.

11. Engagements de retraite

Selon la recommandation ANC n° 2013-02, l'association CREAM n'est pas tenue d'appliquer la méthode actuarielle. Nous vous présentons ci-après la méthode de calcul retenue.

Sur la base d'un départ à la retraite à 64 ans, les engagements s'élèvent à 43.307 euros, constatés sous la forme de provisions pour le même montant avec les éléments suivants :

taux de charges sociales : 50,54%

taux de turn over : 1%

taux de revalorisation des salaires : 1%

Ces engagements ont été calculés sur la base de la convention collective applicable au CREAM IDF et pour l'ensemble des salariés.

12. Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est un acte par lequel une personne physique ou morale fournit au CREAM IDF un travail (bénévolat), des biens (dons en nature) ou autres services à titre gratuit (mise à disposition de biens). Elle n'entraîne pas de flux financier.

Le bénévolat est quantifié selon le nombre théorique de bénévoles et le temps consacré par le Conseil d'administration du CREAM IDF. Il est valorisé au SMIC en vigueur au 31 décembre 2025.

En 2025, le CREAM IDF a bénéficié des contributions volontaires en nature suivantes :

- bénévolat pour 209 heures valorisées pour un montant total de 2.483 euros

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	5 860					5 860
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 860					5 860
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 653		4 075			33 728
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		29 653		4 075			33 728
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 459					1 459
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 459					1 459
TOTAL		36 972		4 075			41 047

Amortissements

Etat exprimé en euros

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	1 à 3 a	Linéaire	5 860		5 860
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			5 860		5 860

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	3 à 5 a	Linéaire	22 362	4 114	26 476
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			22 362	4 114	26 476

TOTAL		28 222		4 114		32 336
--------------	--	---------------	--	--------------	--	---------------

Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
		Utilisées	Non utilisées	

Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
		Utilisées	Non utilisées	

TOTAL GENERAL	37 517	5 790			43 307
----------------------	---------------	--------------	--	--	---------------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.	
---	--

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 459	1 459	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	195 617	195 617	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1	1	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	4 208	4 208	
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	4 555	4 555	
	Charges constatées d'avance	11 317	11 317	
TOTAL DES CREANCES		217 157	217 157	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	6 771	6 771		
	Emprunts et dettes financières divers	3 571	3 571		
	Fournisseurs et comptes rattachés	82 307	82 307		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	48 296	48 296		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 738	49 738		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 015	3 015		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	970	970		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		194 668	194 668		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		24 738			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		2 750	(2 750)	-100,00
Autres créances				
TOTAL		2 750	(2 750)	-100,00



Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5	(5)	-100,00
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 294	16 624	670	4,03
Dettes fiscales et sociales	75 930	60 633	15 297	25,23
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	93 224	77 262	15 962	20,66

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				11 317
Locations			9 851	
Abonnements			1 378	
Inscription colloque			88	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				11 317

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	46 320				46 320
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves	20 000	55 150		15 000	60 150
Autres réserves					
Report à nouveau	284 331	(9 366)	15 000		289 965
Excédent ou déficit de l'exercice	45 784	(45 784)		21 252	(21 252)
Situation nette	396 435		15 000	36 252	375 183
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	396 435		15 000	36 252	375 183

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
	Montant global		dont rembour- sements	Montant global		dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices	
Subventions d'exploitation	1 090 161	14 000	556 218			533 943 14 000	
ARSTO DGCS							
Contributions financières d'autres org.							
Ceapsy TO							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	1 090 161	14 000	556 218			547 943	

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Etat exprimé en euros						
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		269 619				269 619
Subventions d'investissement						
TOTAL		269 619				269 619

